

PREFET DE LA CHARENTE-MARITIME

Régime d'évaluation des incidences Natura 2000

Guide / formulaire à l'attention des porteurs de projet
Autorisations et déclarations d'urbanisme en Charente-Maritime

FICHE 2 : FORMULAIRE SUPPORT à L'EVALUATION DES INCIDENCES (à joindre à votre dossier de demande)

Le présent document vise à fournir à tout porteur de projet, dont le projet est soumis à évaluation des incidences au titre Natura 2000, **une trame (conforme à l'article R. 414-23 du code de l'environnement) pour l'élaboration du dossier d'évaluation des incidences.**
Il peut aussi être utilisé pour les projets soumis à autorisation en site classé.

ATTENTION : Ce formulaire n'est pas adapté aux projets soumis à étude d'impact

L'évaluation des incidences est de la responsabilité du porteur de projet ; il demeure responsable de la conclusion qu'il produit sur le caractère significatif ou non des incidences potentielles de son projet. L'évaluation des incidences Natura 2000 est proportionnée aux effets du projet qui sont susceptibles d'affecter les enjeux de conservation du site (c'est à dire les habitats et espèces qui ont justifié la désignation du site).

Ce formulaire doit être rempli, daté et signé par le porteur de projet. Il constitue le minimum permettant au **service administratif instruisant le projet** de statuer sur la conclusion de l'évaluation d'incidence Natura 2000 requise pour la complétude du dossier. Si un doute apparaît quant à l'absence de susceptibilité d'incidence, le service instructeur peut donc demander des précisions sur certains points particuliers ou une évaluation complète (telle que requise au R414-23).

*L'autorité chargée d'autoriser, ou de recevoir la déclaration **s'oppose au projet** si l'évaluation d'incidences requise n'est pas réalisée, si elle est insuffisante, ou s'il en résulte que le projet porterait atteinte aux objectifs de conservation d'un site Natura 2000.*

N.B.: Les zones grisées sont des éléments de compréhension et d'aide, les autres zones sont à renseigner par le demandeur

Pour compléter ce formulaire, vous pouvez consulter les annexes disponibles sur le site internet de la DREAL à la rubrique « supports techniques » : <http://www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr/composition-du-dossier-r1068.html>

Etape 1 - Description du projet

■ Localisation du projet :

Sur quelle commune se situe-t-il ? _____

Joindre une carte de localisation claire et précise (photocopie de carte IGN au 1/25000^e, plan de masse, plan cadastral, etc. ...).

L'ensemble des éléments liés au projet doit également apparaître sur la carte (accès chantiers, emprise temporaire pour stockages, zones de vol, ...).

⇒ *Si une carte comprenant tous ces éléments déjà jointe à mon dossier « d'urbanisme », vous pouvez joindre sa copie (lisible)*

Parcelles cadastrales concernées : _____

■ Description :

Emprise: surface totale (y compris pendant les travaux) : _____ Hauteur de la construction: _____

Création d'accès ? Temporaires ou permanents ? _____

Occupation du sol avant travaux ? (prairie permanente, prairie temporaire de moins de 5 ans entrant dans la rotation, jachère, bois, culture, verger, lande, friche....) : _____

au niveau même de l'emprise du projet: _____

au niveau des accès éventuels ou aménagements connexes aux travaux ? _____

Présence d'éléments naturels sur les parcelles d'emprise ou à proximité (haies, arbres isolées, espaces boisés, mares, ruisseau...) ? Si oui lesquels ? *ces éléments seront à représenter sur la cartographie demandée à l'étape 2* : _____

Parmi ces éléments naturels, il y en a-t-il qui vont être détruits par les travaux ? (arrachage, coupe, remblais...) _____

Aménagements connexes aux travaux (de nature notamment à modifier les écoulements d'eau) ? temporaires ou permanents ? _____

Distance des constructions les plus proches: _____

■ Usages:

Maison d'habitation principale ou secondaire ? _____

Constructions pour autres usages (décrire : type d'activité envisagée, fréquentation envisagée) ? _____

Modalités de mise en œuvre :

Phase chantier : Décrire notamment :

- type d'engins utilisés pour les travaux (effets sonores) : _____
- période de travaux envisagée : _____
- durée des travaux : _____
- nature des matériaux (si remblais) : _____
- Y-a-il des rejets en milieux aquatiques ou des prélèvements (même indirect, par ex forage) :

Phase d'exploitation (utilisation) :

- effets sonores (audibles au-delà des abords ; vibrations perceptibles au-delà des abords) : _____
- rejets ou prélèvements en milieux aquatique (même indirects, par ex forage) : _____
- modalités d'entretien des surfaces non imperméabilisées (ex: prairies sous installations photovoltaïques) :

Localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000 :

Votre projet correspond-il à une ou plusieurs des situations suivantes ?

Situation 1 : Mon projet se situe à moins de 1 km d'une Zone de protection spéciale (ZPS) :

OUI NON

*(Si **OUI** préciser la distance en face du site concerné, ou la mentionner « intérieur » dans le tableau ci-dessous)*

N° site	Nom du site	« Intérieur site » ou distance au site
FR5410013	ANSE DE FOURAS, BAIE D'YVES, MARAIS DE ROCHEFORT	
FR5410028	MARAI DE BROUAGE-OLERON	
FR5412020	MARAI ET ESTUAIRE DE LA SEUDRE, ILE D'OLERON	
FR5412025	ESTUAIRE ET BASSE VALLEE DE LA CHARENTE	
FR5412026	PERTUIS CHARENTAIS - ROCHEBONNE	

Situation 2 : Mon projet se situe à moins de 2 km d'un site à enjeu « Chauves-souris » :

OUI NON

*(Si **OUI** préciser la distance en face du site concerné, ou la mentionner « intérieur » dans le tableau ci-dessous)*

N° site	Nom du site	« Intérieur site » ou distance au site
FR5400429	MARAI DE ROCHEFORT	
FR5400430	BASSE VALLEE DE LA CHARENTE	
FR5400433	DUNES ET FORETS LITTORALES DE L'ILE D'OLERON	
FR5400465	LANDES DE CADEUIL	
FR54002001	CARRIERE DE L'ENFER	

Situation 3 : Mon projet se situe à moins de 2 km d'un site rivière / milieux aquatiques / littoraux :

OUI NON

*(Si **OUI** préciser la distance en face du site concerné dans le tableau ci-dessous)*

N° site	Nom du site	« Intérieur site » ou distance au site
FR5400429	MARAI DE ROCHEFORT	
FR5400430	BASSE VALLEE DE LA CHARENTE	
FR5400431	MARAI DE BROUAGE ET MARAI NORD D'OLERON	
FR5400432	MARAI DE LA SEUDRE	
FR5400433	DUNES ET FORETS LITTORALES DE L'ILE D'OLERON	
FR5400465	LANDES DE CADEUIL	
FR5400469	PERTUIS CHARENTAIS	

Etape 2 – Identification des effets et de la zone d'influence du projet

Par définition on considère que

Zone d'influence= Périmètre d'emprise du projet + Zone dans laquelle les effets sonores, visuels, olfactifs, les effets liés aux prélèvements et les risques de rejets ou de poussières sont potentiellement présents ou perceptibles.



Pour aider à définir cette zone, cochez ci-après les effets potentiels du projet, estimez leur étendue ou portéey compris en phase travaux

Identification des effets potentiels	Cocher si concerné	Durée de l'effet		Portée de l'effet		Précisions
		ponctuel	permanent	Sur l'emprise décrite étape 1	Au-delà – précisez la distance de portée en m ou km	
Piétinement sur la végétation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m _____ km	
Intervention sur végétation (arrachages, curages, débroussaillage...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m _____ km	
Rejet ou écoulements vers le milieu aquatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m _____ km	
Rejets accidentels polluants dans le milieu aquatique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m _____ km	
Déchets ou résidus liés aux travaux ou à l'activité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m _____ km	
Modifications ou rupture des écoulements d'eaux pluviales (modifiant l'alimentation d'une cours d'eau ou d'une zone humide)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m _____ km	
Modifications ou rupture de la continuité hydraulique (busage, création d'un pas, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m _____ km	
Prélèvement d'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m _____ km	
Bruits, vibrations, mouvements pouvant déranger certaines espèces	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m _____ km	
Eclairages nocturnes pouvant déranger certaines espèces	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m _____ km	



Localisez sur une carte au 1/25 000^{ème} la zone d'influence estimée (Vous pouvez tracer cette zone sur la carte de localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000 demandée à l'étape 1)

Etape 3 – Etat des lieux de la zone d'influence

Il s'agit de faire un état des lieux des habitats et espèces justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000, présents dans la zone d'influence, et sur lesquels peuvent porter les effets ; puis de déterminer ceux et celles qui risquent de subir une incidence du fait du projet ou de la manifestation.

CAS DE SORTIE RAPIDE DE L'EVALUATION

Le projet est situé dans un site à enjeu « chiroptères » OUI NON

Si le projet est situé dans un site à enjeu « chiroptères », l'absence de susceptibilité d'incidences est avérée dès lors que **tous** les critères suivants sont remplis :

- il est situé sur une parcelle jusqu'à alors cultivée en culture annuelle, en luzerne ou en vigne
- il ne génère pas d'abattages d'arbres même vieillissants (hormis pour la création d'un accès à la parcelle, dans la limite de 6 m de linéaire de haie détruit maximum)
- il est situé à plus de 300 mètres de l'entrée de cavités ou de grottes
- il s'agit d'une construction qui n'excède pas 12 mètres de haut
- il ne s'agit pas d'un projet d'antenne relais
- il ne s'agit pas d'une rénovation de pont
- il n'est pas prévu d'éclairage nocturne en phase d'exploitation (hormis éclairage extérieure d'une habitation)
- il est situé à plus de 200 mètres de tout cours d'eau ou fossé
- la zone d'influence ne se superpose pas avec une ZPS

Sinon, il n'est pas possible d'écarter le risque d'atteinte à l'intégrité du site Natura 2000 sans analyser les effets du projet. Le projet nécessite une évaluation approfondie. Vous devez donc poursuivre

Habitats d'intérêts communautaires susceptibles d'être impactés

Pour savoir si les milieux présents dans la zone d'influence sont des habitats d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000 présents, il est fortement recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 (voir annexe 1) et de joindre la copie des informations fournies.

☞ Compléter et cocher si concerné

Habitats d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000				
Type de milieux	Nom de l'habitat	Présent sur la zone d'emprise du projet (étape 1)	Présent sur la zone d'influence du projet (étape 2)	Risque d'altération ou de destruction dû aux effets au projet
Bois ou forêt		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ripisylve (boisement de berge)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Landes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formations buissonnantes ou à hautes herbes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prairies ou pelouses		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Habitats d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000

Type de milieux	Nom de l'habitat	Présent sur la zone d'emprise du projet (étape 1)	Présent sur la zone d'influence du projet (étape 2)	Risque d'altération ou de destruction dû aux effets au projet
Zones de marais ou humide		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Milieux aquatiques		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affleurements rocheux		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
cavités		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Espèces d'intérêt communautaire susceptibles d'être impactées

Pour savoir si les espèces présentes dans la zone d'influence sont des espèces d'intérêt communautaire justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000 présents, il est fortement recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 (voir annexe 1) et de joindre la copie des informations fournies.

Espèces d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000

Groupe	Nom de l'espèce	Présent sur la zone d'emprise du projet (étape 1)	Présent sur la zone d'influence du projet (étape 2)	Risque d'altération ou de destruction de l'habitat d'espèce dû aux effets au projet	Risque de destruction ou de dérangement de l'espèce dû aux effets au projet
Plante aquatique					
Insecte (libellule)					
Insecte (papillon)					
Insecte (coléoptère)					
Poisson espèce aquatique ou					
Amphibien					

Espèces d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000					
Groupe	Nom de l'espèce	Présent sur la zone d'emprise du projet (étape 1)	Présent sur la zone d'influence du projet (étape 2)	Risque d'altération ou de destruction de l'habitat d'espèce dû aux effets au projet	Risque de destruction ou de dérangement de l'espèce dû aux effets au projet
Mammifère (chauves-souris)					
Autres mammifères					
Reptile					
Si un des sites N2000 présent dans la zone d'influence est une ZPS					
Oiseaux					

c – Synthèse des incidences potentielles :

Concerne les habitats et espèces justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000, présents dans la zone d'influence, et sur lesquels peuvent porter les effets, en s'appuyant sur les tableaux précédents.

INCIDENCES POTENTIELLES DIRECTES

1- Destruction d'habitat :	
le(s)quel(s) ou indiquer « non concerné »	surface détruite
<p align="center">Justifier (y compris si évalué « non concerné ») :</p> <p><input type="checkbox"/> « cf tableau précédent »</p> <p>Compléments explicatifs éventuels :</p>	

2- Destruction de milieu potentiellement habitat d'espèces :

Quel milieu ? ou indiquer « <i>non concerné</i> »	Habitat de quelle(s) espèce(s) ? et avec quelle fonction (repos, alimentation, reproduction, circulation)	surface détruite

Justifier (y compris si évalué « *non concerné* ») :

« cf tableau précédent »
Compléments explicatifs éventuels :

3- Destruction d'espèce

le(s)quelle(s) ou indiquer « <i>non concerné</i> »	Nombre d'individus potentiellement détruits ou proportion estimé de la population de l'espèce sur le site

Justifier (y compris si évalué « *non concerné* ») :

« cf tableau précédent »
Compléments explicatifs éventuels :

4- Altération temporaire d'habitat (pollution, prélèvement, piétinement....)

le(s)quel(s) ou indiquer « <i>non concerné</i> »	surface concernée

Justifier (y compris si évalué « *non concerné* ») :

« cf tableau précédent »
Compléments explicatifs éventuels :

5- Dérangement, perturbation d'espèces

le(s)quelle(s) ou indiquer « non concerné »	Pour quelle phase de leur cycle de vie ? reproduction, alimentation, repos
<p>Justifier (y compris si évalué « non concerné ») :</p> <p><input type="checkbox"/> « cf tableau précédent » Compléments explicatifs éventuels :</p>	

INCIDENCES POTENTIELLES INDIRECTES

Suppression de corridor écologique, fragmentation d'habitats et perte de fonctionnalité du site pour les échanges entre populations d'espèces du site :

précisez : _____

Retardement de l'accomplissement des objectifs de conservation du site / perturbation durable des facteurs maintenant le site dans des conditions favorables

précisez : _____

Perturbation temporaire des facteurs maintenant le site dans des conditions favorables

précisez : _____

Autres : _____

Conclusion de l'étape 3:

Les effets du projet portent-ils sur les habitats, les habitats d'espèces (leurs milieux de vie) ou sur les espèces justifiant la désignation des sites Natura 2000 situés dans la zone d'influence du projet ou de la manifestation, que ce soit directement ou indirectement ?

NON - il n'y a aucune incidence potentielle ⇒ **Passer à la Conclusion générale Étape 5**

OUI – il y a des incidences potentielles ⇒ **Compléter la partie suivante Étape 4**

Etape 4 : Mesures prises pour atténuer ou supprimer les incidences potentielles

Il appartient au porteur du projet de proposer les mesures de correction ayant pour objectif d'atténuer ou de supprimer les incidences identifiées. Par exemple : déplacement du projet d'activité, réduction de son envergure, utilisation de mesures alternatives, modification de la période d'intervention ...

Il s'agit ici de définir ; la nature des mesures, leur période d'application, les engagements pour leur suivi technique et pour les dépenses éventuelles occasionnées, ainsi que les incidences résiduelles après application de ces mesures

Exemples de types de mesures de suppression et/ou de réduction d'impact

Réorganisation spatiale du projet ou réduction de son envergure	► Décrire précisément en quoi les mesures proposées limitent ou suppriment les incidences du projet sur le(s) site(s)..sur quelles espèces ou habitats
Utilisation de techniques alternatives	
Adaptation des périodes de travaux ou d'exploitation	
Adaptation de la conception du projet	► Indiquer le suivi envisagé pour garantir la bonne réalisation de ces mesures
Amélioration de la gestion des déchets et des rejets potentiels	
Adaptation des équipements sonores, des éclairages	
Réorganisation des accès terrestres ou marins, aériens, des circulations de publics ou de parkings...	
Autres dispositions permettant de limiter les effets du projet	

- **Décrire précisément en quoi les mesures proposées limitent ou suppriment les incidences du projet sur le(s) site(s)**

- **Indiquer le suivi envisagé pour garantir la bonne réalisation de ces mesures**

Etape 5 : Conclusion proposée par le demandeur

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet sur le ou les sites Natura 2000 qui peuvent être concernés.

ATTENTION : *Le porteur de projet a la responsabilité d'évaluer les incidences de l'activité proposée avec d'autres projets qu'il porte, afin d'identifier d'éventuels effets cumulés pouvant porter atteinte aux objectifs de conservation du site Natura 2000*

Conformément aux éléments que j'ai fournis dans mon dossier de demande d'autorisation (ou de déclaration), ainsi que dans le présent formulaire, et dont je certifie l'exactitude, je déclare que :

NON, il n'y a pas d'incidences significatives :

Ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou de déclaration, et remis au service instructeur.

OUI, il y a des incidences significatives :

L'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé, afin d'être joint à la demande d'autorisation ou de déclaration, et remis au service instructeur.

Fait à (lieu) :

Le (date) :

Nom, Prénom :

Signature (et cachet) :

Question facultative

Même si cela n'est pas obligatoire, il est recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 pour identifier les risques potentiels du projet sur les enjeux Natura 2000.

J'ai pris contact auprès de la structure animatrice _____,
représentée par _____ le (date) : _____